

Tarbes, le lundi 28 novembre 2016

Communiqué de presse :

L'APGL devient membre actif de l'UDAF des Hautes-Pyrénées

Principale association homoparentale ayant soufflé ses 30 bougies cette année, l'Association des Parents et Futurs Parents Gays et Lesbiens (APGL) propose des activités d'information, de partage d'expériences et des services de professionnels pour les familles homoparentales, leurs enfants et les futurs homoparents. Elle œuvre pour la reconnaissance légale de l'homoparentalité, en France et à l'international, et a pour objectif principal de faire cesser les discriminations dont les familles et leurs enfants peuvent avoir à faire face.

Une adhésion inscrite dans la loi

La loi de 2013 dite du « mariage pour tous » a ouvert la possibilité pour les associations de familles homoparentales d'intégrer le mouvement familial aussi bien au niveau national, à l'UNAF, qu'au niveau départemental dans les UDAF.

Cette adhésion permet à nos familles d'être enfin représentées auprès de ces institutions familiales pluralistes que sont les UDAF, à un niveau local.

Une première pour un département rural

La section départementale des Hautes-Pyrénées de l'APGL s'est créée cette année et souhaite contribuer au travail de l'UDAF dans sa mission de représentation de l'ensemble des familles des Hautes-Pyrénées. Cette adhésion intervient après l'intégration de notre association dans plusieurs grandes villes : Paris, Marseille, Montpellier ou Bordeaux. Elle enrichit la représentativité de l'UDAF dans notre département.

L'APGL invite les représentants politiques locaux à soutenir les initiatives de notre section départementale, pour permettre une pleine reconnaissance des familles homoparentales sur son territoire.

Pour le bureau de l'APGL 65,
Vincent Martin
Président